

L'UNSA, deuxième force syndicale de la DGAC !

Changement de corps : enfin une évolution ?

Une petite (r)évolution ?

La CAP des attachés d'administration du 25 juin dernier aurait-elle déclenché une petite révolution à la DGAC ? C'est du moins ce que l'on pourrait penser car en acceptant qu'un assistant d'administration soit promu au choix dans le corps des attachés sans mobilité fonctionnelle ou géographique, l'administration semble envoyer le signe d'un changement radical dans ses usages.

L'UNSA-Administratifs a saisi l'administration le 8 juillet pour savoir si cette manière de faire serait désormais la règle. Si c'est le cas, la DGAC s'alignerait – enfin – sur ce qui existe depuis longtemps dans d'autres administrations.

En effet, nous serions très favorables à cette évolution des usages qui permettrait à des agents d'accéder au corps supérieur, **sans mobilité fonctionnelle ou géographique**. Au cours de nos rencontres avec les personnels en province nous avons ressenti un fort sentiment de découragement chez celles et ceux qui sont notamment bloqués depuis des années dans le dernier grade de leur corps, sans réelle perspective d'évolution de carrière. La mobilité forcée est alors ressentie comme une « PROMOTION PUNITIVE » qu'ils paient au prix fort, financièrement et bien souvent, familialement.

Si désormais l'administration change ses principes et décide que la valeur d'un agent lui permet d'accéder à un changement de corps **sans mobilité**, cela va dans le sens d'une évolution que nous jugeons positive et qui est déjà actée dans d'autres administrations.

Cependant, nous partageons totalement le sentiment d'écœurement de nos collègues qui ont été lésés par le passé à cause de cette archaïque obligation de mobilité fonctionnelle et géographique. Si désormais les règles changent, force est de constater que cela arrive bien tardivement...

Pour nous contacter : unsa-administratifs-bf@aviation-civile.gouv.fr